



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le onzième jour du mois mai 2011 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Louis Laurier, Jean-Pierre Provost, Daniel Laurin, Suzanne Fortin, Denise Miller et Karine Tassé.

Tous formants quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Mme Guylaine Maurice, secrétaire-trésorière/directrice générale et Mme Karine Maurice-Trudel, secrétaire-trésorière/directrice générale adjointe, sont aussi présentes.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19 heures, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session.

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 13 avril 2011.
- 3- Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4- Annulation de la résolution 67-11, épandeur à calcium.
- 5- Fabrication d'un épandeur à calcium avec ancien camion citerne.

AFFAIRES NOUVELLES

- 6- Correspondance.
 - Tournée de l'unité mobile du Carrefour jeunesse-emploi (lundi 20 juin 13h15).
 - Formation éthique et déontologie par avocat.
- 7- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2010.
- 8- Réparation aile de côte GMC C55 (1 327.23\$) et du steering box du Freightliner 2008
1 344.36\$.
- 9- Demande de Mme Caroline Provost pour location de la salle (danse et musique country).
- 10- Formation RDD le 25 mai à la MRC (120\$ par municipalité).
- 11- Demande fermeture d'une partie de la rue du Moulin et de la Rivière.
- 12- Prêt des tables pour vente de garage sortie de fin année des élèves de 1^{er} année.
- 13- Demande du camp de jour pour l'utilisation de la salle municipale.
- 14- Résolution concernant la facturation des frais de pagettes par la municipalité d'Arundel.
- 15- Modification du tarif applicable lors de déplacement avec véhicule personnel.
- 16- Approbation de la période de vacances du personnel.
- 17- Dépôt du règlement (2010)-100-5 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 de la Ville de Mont-Tremblant.
- 18- Installation d'une toilette chimique à l'accès public du Lac-à-la-Loutre.
- 19- Travaux de dynamitage chemin de Rockway Valley.
- 20- Dénomination d'un chemin (chemin Brosseau).
- 21- Varia
- 22- Période de questions.
- 23- Levée de la session.

RÉSOLUTION 76-11
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 77-11
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU
13 AVRIL 2011

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 13 avril 2011, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture.

De plus que le procès-verbal du 13 avril 2011 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 60-11 à 75-11 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 78-11
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au Conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 4218 à 4252 inclusivement pour un montant de 24 771.72\$ et des comptes à payer au 11/05/2011 au montant de 6 534.48\$, ainsi que des chèques de salaire numéros 676 à 714 inclusivement pour un montant de 15 366.01\$.

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
4218	Buro Plus Martin	Papier, trombones, calculatrice, classeurs muraux, blocs-notes	97.25 \$
4219	Groupe AST (1993) Inc.	Mutuelle de prévention avril 2011	71.21 \$
4220	Maurice Guylaine	Frais déplacement et repas	82.45 \$
4221	Municipalité du Canton Amherst	Cueillette & transport matières résiduelles du 01/01/2011 au 31/03/2011	9 507.84 \$
4222	Bell Canada	Téléphone caserne 77.91 \$ Téléphone garage 79.33 \$ Téléphone station de pompage 77.91 \$ Téléphone hôtel de ville 426.17 \$	661.32 \$
4223	Dubé Guyot Inc.	Avis juridique (urgence fermeture de rue)	280.26 \$
4224	Équipement de bureau Robert Légaré	Contrat de service photocopieur	91.15 \$
4225	Pneus Lavoie Inc.	Pneus	797.52 \$
4226	Boulet Barbe Enr.	Entretien réseau luminaire	159.50 \$
4227	Charlebois Guylain	Analyses d'eau & visites station de pompage avril 2011	225.00 \$
4228	De Bellefeuille Éric	Frais déplacement et repas	182.18 \$
4229	Dubé Guyot Inc.	Avis juridique (sécurité incendie)	300.77 \$

4230	Hydro-Québec	Électricité puits aqueduc 87.09 \$ Électricité hangar 186.19 \$ Électricité caserne 693.67 \$ Électricité réservoir gravitaire 76.20 \$ Électricité parc & terrain tennis 28.09 \$ Électricité patinoire & baseball 216.75 \$ Électricité hôtel de ville 640.39 \$ Électricité station de pompage 760.85 \$	2 689.23 \$
4231	Laboratoires Environex	Analyses d'eau avril 2011	50.13 \$
4232	Ministère du Revenu du Québec	DAS avril 2011	5 146.55 \$
4233	Receveur général du Canada	DAS avril 2011	2 128.58 \$
4234	Service d'alarme DCS Inc.	Système d'alarme station de pompage	393.04 \$
4235	Desjardins Sécurité Financière	Assurance collective mai 2011	864.61 \$
4236	Hydro-Québec	Éclairage rues & location poteaux 534.21 \$ Électricité garage 167.83 \$	702.04 \$
4237	Neopost Canada	Location timbreuse	341.09 \$
676-714	Employés	Salaires avril 2011	15 366.01 \$
TOTAL			40 137.73 \$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
4238	Aréo-Feu	Gaffe	148.22 \$
4239	Carques Canada Ltée	Interrupteur, câbles, batterie, filtres à huile, huile	376.09 \$
4240	Gilbert P. Miller & Fils	Niveleuse	227.85 \$
4241	J.-René Lafond	Filtres à air	122.08 \$
4242	Les Machineries St-Jovite Inc.	Ti-Rap, rod à souder, redresser attache sur one way, réparation laveuse à pression	466.60 \$
4243	Matériaux R. McLaughlin Inc.	Téflon, peinture, bois, robinet de vidange, attaches, gants, table à pique-nique, etc.	475.73 \$
4244	Matériaux de Construction Yves Audet Inc.	Peinture signalisation	299.20 \$
4245	Petite Caisse	Eau, café, crème à café, ciseaux, papier toilette, surligneurs, ruban à mesurer, pinces, articles de nettoyage, etc.	194.26 \$
4246	Pièces de Camions & Remorques Mont-Tremblant	Adaptateur, cylindre de freins, dump valve	222.28 \$
4247	Plomberie St-Jovite Inc.	Clapet de purge, kit de raccordement	476.66 \$
4248	Réparation Jean-Pierre Maillé	Réparation Laveuse à pression	153.80 \$
4249	La Coop Ferme du Nord	Lames, emblème véhicule lent, diesel	2 519.10 \$
4250	United Rentals Canada Inc.	Location pipe thawer, casques	109.74 \$
4251	Ville de Mont-Tremblant	Air comprimé	25.00 \$
4252	Visa Desjardins	Pulvérisateur à essence, chargeur cellulaire, essence	717.87 \$
TOTAL			6 534.48 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 79-11
ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 67-11, ÉPANDEUR À CALCIUM

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Provost et résolu.

Qu'étant donné que le fournisseur ne peut fournir le réservoir de plastique au coût soumis, celui-ci n'étant plus disponible et que le nouveau modèle proposé est plus petit. Que la résolution 67-11, autorisant l'achat d'un réservoir pour la fabrication d'un réservoir à calcium de Léon Garnier au coût de 2 700.00\$ soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 80-11
FABRICATION D'UN ÉPANDEUR À CALCIUM AVEC L'ANCIEN CAMION
CITERNE

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'emploi de la citerne du camion Ford Con 1981 du service incendie pour la fabrication d'un épandeur à calcium et qu'autorisation soit donné à Centre de réparation Léon Grenier de procéder aux travaux (enlever la citerne, fabriquer pare-chocs, rail pour roll off, pattes et support de pattes) selon la soumission du 07/10/2010 au coût de 3 470.00\$ plus taxes. Ce prix ne comprend pas le transport, le filage pour les lumières et la modification de valve pour la citerne, ces travaux devant être exécuté par nos employés pour un coût approximatif de 1 200.00\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 81-11
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2010 soient acceptés tel que déposés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 82-11
RÉPARATION AILE DE CÔTÉ GMC C55

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'achat d'une peinture pour la réparation de l'aile de côté sur le camion GMC C55 au coût de 1 327.23\$ taxes incluses de Robitaille Équipement Inc, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire, ainsi que la réparation du steering box sur le Freightliner 2008 au coût de 1 344.36\$ de Service Routier S. Prévost celui-ci étant le seul soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 83-11
DEMANDE DE MME CAROLINE PROVOST POUR LA LOCATION DE LA
SALLE

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que suite à la demande reçue de Mme Caroline Provost pour la location de la salle municipale le vendredi pour une activité de « jamming country (musique et danse country) pour la période de septembre à juin. Que le conseil autorise la location, cependant étant donné que l'activité aura lieu le vendredi et que nous devons demander à la personne chargée de l'entretien de faire à nouveau le ménage les frais sont fixés à 100.00\$ advenant le cas ou l'activité serait reportée au mardi les frais seraient de 25.00\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 84-11
FORMATION RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Provost et résolu.

Que M. Benoît Brosseau, Israël Brosseau, Dominic Lévesque et Stéphane Labrosse soient inscrits à la formation sur les résidus domestiques dangereux qui se tiendra le mercredi 25 mai 2011 de 10h30 à 16h00 à la MRC des Laurentides, les frais d'inscription au coût de 120\$ par municipalité sont assumés par la municipalité, les frais de déplacement et de repas sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 85-11
DEMANDE DE FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE DU MOULIN ET DE LA RIVIÈRE

Mme Karine Tassé, conseillère, se retire de la table du conseil ayant un intérêt dans la présente demande, il est 19h27.

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Provost et résolu.

Que suite à la demande reçue de Monsieur Ian Thomas et Madame Karine Tassé concernant la fermeture de la partie de rue située entre la rue du Moulin et la rue de la Rivière. Que la demande soit acceptée de la façon suivant, la section sera fermée seulement à la circulation automobile par l'ajout de grosses pierres à chaque extrémité de la section afin de permettre la libre circulation des piétons et des cyclistes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Mme Karine Tassé, conseillère, réintègre la table du conseil, il est 19h30.

RÉSOLUTION 86-11
PRÊT DE TABLES POUR VENTE DE GARAGE

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que suite à la demande reçue de Mme Amélie Provost, pour le prêt de tables pour l'organisation d'une vente de garage au profit de la sortie de fin d'année des élèves de première année.

Que dorénavant le conseil autorise le prêt des tables rectangulaires seulement et à des organismes sans but lucratif uniquement. Advenant le cas ou celles-ci seraient endommagées, l'organisme devra assumer les frais de réparation, à la fin de l'activité, les tables devront être entreposées dans un endroit à l'abri des intempéries et retournées à l'Hôtel de ville à la date convenue lors du prêt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 87-11
DEMANDE DU CAMP DE JOUR (UTILISATION DE LA SALLE MUNICIPALE)

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil autorise le camp de jour à utiliser la salle municipale pour le camp de jour 2011 aux conditions suivantes :

- Pas de bruit excessif (genre jeux de ballon etc.) ni de circulation dans les escaliers menant au 2^{ième} étage quand les employés municipaux travaillent.
- S'il y a des dommages les loisirs s'engagent à assumer les frais de réparation ou de remplacement.
- Le lundi la salle devra être libérée pour 18h.
- La salle et les toilettes doivent être laissées propres après chaque utilisation.
- Advenant le cas où il y aurait réservation de la salle (funérailles, formation etc.) vous devrez vous trouver un autre endroit.
- Nommer une personne responsable devant s'assurer du respect de ces règles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 88-11
FACTURATION DE TÉLÉAVERTISSEURS PAR LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL

ATTENDU QUE la municipalité d'Arundel nous a fait parvenir la résolution 2011-1424 nous indiquant son intention de nous facturer des frais de téléavertisseurs pour les personnes occupant un poste de pompier au sein du service incendie d'Huberdeau.

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a acquise des téléavertisseurs et qu'elle paie déjà des frais d'utilisation pour ceux-ci.

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau possède un nombre suffisant de téléavertisseurs pour l'ensemble des pompiers de la brigade d'Huberdeau.

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

D'informer la municipalité d'Arundel qu'elle n'a pas l'intention de payer pour lesdits téléavertisseurs et qu'à partir de maintenant ceux-ci seront fournis par la municipalité d'Huberdeau pour les pompiers faisant partie de la brigade d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 89-11
MODIFICATION DU TARIF APPLICABLE LORS DE DÉPLACEMENT

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le tarif applicable lors de déplacement effectué pour le compte de la municipalité avec un véhicule personnel, est majoré à 52¢ du kilomètre pour les premiers 200 kilomètres et réduit à 45¢ du kilomètre pour le kilométrage supplémentaire parcouru, ceci en autant que le kilométrage concernent le même déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 90-11
APPROBATION DE LA PÉRIODE DE VACANCES DU PERSONNEL

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que le conseil approuve la cédule de prises des vacances pour le personnel suivant :

Directrice générale, Guylaine Maurice :
 Du 24 juillet au 13 août 2011. (3 semaines)
 Les lundis 11, 18 juillet et 15 et 22 août 2011. (1 semaine)

Directrice générale adjointe, Karine Maurice-Trudel :
 Du 3 juillet au 23 juillet 2011. (3 semaines)

Préposé aux travaux municipaux, Dominique Lévesque :
Du 31 juillet au 13 août 2011. (2 semaines à ces frais)

Préposé aux travaux municipaux, Israël Brosseau :
Du 7 août au 20 août 2011. (2 semaines/4%)

Directeur des travaux publics, Benoît Brosseau :
Du 21 août au 27 août 2011 (1 semaine à ces frais)

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 91-11
DÉPÔT DU RÈGLEMENT (2010)-100-5 MODIFIANT LE PLAN
D'URBANISME (2008)-100 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt d'une copie du projet de règlement (2010)-100-5 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 relativement à l'encadrement des usages complémentaires à l'habitation à l'extérieur des périmètres urbains et visant la création d'une nouvelle aire d'affectation extraction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 92-11
INSTALLATION D'UNE TOILETTE CHIMIQUE

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que le conseil la location et l'installation d'une toilette chimique à l'aire de pique-nique du Lac-à-la-Loutre du 20 mai au 9 septembre 2011 (16 semaines) au coût de 603.80\$ taxes et transport inclus de Toilettes Québec étant le plus bas soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 93-11
TRAVAUX DE DYNAMITAGE CHEMIN DE ROCKWAY VALLEY

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que le conseil autorise l'exécution de travaux de dynamitage sur le chemin de Rockway Valley, par la compagnie Gilbert P. Miller & Fils au coût de 3 200\$ taxes en sus étant le seul soumissionnaire ayant fourni une soumission conforme à notre demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 94-11
DÉNOMINATION D'UN CHEMIN

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que suite à la proposition reçue de M. Jean-Guy Brosseau, que le chemin privé situé sur sa propriété et desservant quelques autres propriétés soit nommé chemin Brosseau et qu'une demande soit transmise à la commission de toponymie de bien vouloir officialiser ce nom.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 95-11
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que la session soit levée, il est 19h55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.